



CHARTRE DE L'ADHERENT

LICENCE AU SAS FOOTBALL
SAISON 2010/2011

Le football est un sport ; prendre une licence est un engagement sérieux qui met chaque joueur à la disposition de ses partenaires, de son équipe et de son club.

LES COTISATIONS – LES LOCAUX

Obligations pour tous les membres de la section

- Le joueur et les dirigeants s'engagent à régler leur cotisation en début de saison
- Le prix des licences est fixé à :

Senior	110 €
Vétéran	110 €
UFOLEP	110 €
U18	110 €
U15	100 €
U13	100 €
U11	100 €
U09	100 €
U07	100 €
Dirigeant	26 €

- Cette cotisation est à honorer en totalité dès l'enregistrement de demande de licence, **mais la possibilité de régler en plusieurs fois vous est offerte.**

- Toutes licences non réglées au comptant ou avec l'échéancier fixé avec le trésorier, entraînera l'interdiction pour le joueur de participer au match et ne pourra bénéficier des équipements fournis par le club pour la saison.

- Les locaux du club sont mis à votre disposition mais restent sous la responsabilité de l'éducateur qui devra impérativement prévenir notre présidente de l'occupation des locaux.



L'ENTRAINEMENT ET LE MATCH

Présence - Horaire - Equipement

- Toute progression est conditionnée par une présence régulière à l'entraînement.
- Tout joueur doit se présenter aux entraînements et aux convocations pour les matchs avec une ponctualité rigoureuse : le respect des horaires est la première condition de la réussite.
- En cas de retard ou d'absence, il est indispensable de prévenir l'éducateur de l'équipe.
- Chaque joueur doit se présenter à l'entraînement et aux matchs avec les équipements réclamés par les éducateurs, il est indispensable d'avoir une tenue de rechange... et de se doucher !
- L'équipement, en particulier les chaussures, doit être parfaitement entretenu, le respect d'autrui commençant par le respect de soi-même.
- Le matériel du club (ballons - chasubles ...) doit être respecté en toutes circonstances, c'est lui qui permet la qualité de la préparation et donc les résultats.

LE COMPORTEMENT SUR ET EN DEHORS DU TERRAIN

- Par sa courtoisie et son fair-play chaque joueur doit contribuer à la qualité de l'image de marque du club.
- Pour cela il doit respecter l'arbitre, les adversaires, les éducateurs, les dirigeants, les supporters et démontrer en toutes circonstances que la volonté de gagner n'exclut pas un comportement exemplaire sur le terrain. Tout avertissement pris pour brutalité physique ou verbale sera réglé par le joueur.
- Chaque joueur doit, lors des déplacements, adopter une attitude rigoureuse en respectant les consignes données par les accompagnateurs, en particuliers vis-à-vis des véhicules.
- Une équipe est faite d'individus venant d'horizons et de cultures variées. Le bon fonctionnement du groupe dépend du respect des différences et de la recherche permanente des meilleures relations possibles avec les autres membres du groupe.
- Cette réalité du relationnel dépend elle même de la communication. Vis à vis de l'éducateur celle-ci doit être parfaite. L'éducateur est le seul habilité à composer l'équipe; son choix doit être respecté. Au moindre problème, le joueur doit immédiatement se retourner vers son éducateur et lui seul, pour éclaircir toute confusion ou contestation éventuelle.

LA CONTRIBUTION A LA VIE DU CLUB

- Chaque joueur doit s'engager dans la mesure de ses possibilités et suivant les tours de rôle définis par les éducateurs à participer à l'arbitrage des plateaux de jeunes et à la logistique des tournois organisés par le club.
- Tout joueur doit s'engager à participer aux opérations de promotion organisées par le club : vente de calendriers, billet de tombola,...
- Après chaque match, les joueurs doivent passer au club house prendre une collation par respect pour les dirigeants qui les préparent.

TOUT JOUEUR CONTREVENANT D'UNE MANIERE GRAVE OU REPETEE AUX PRINCIPES CI-DESSUS ENNONCES SERAIT CONFRONTE A DES SANCTIONS IRREVOCABLES PAR LE COMITE DIRECTEUR.

